

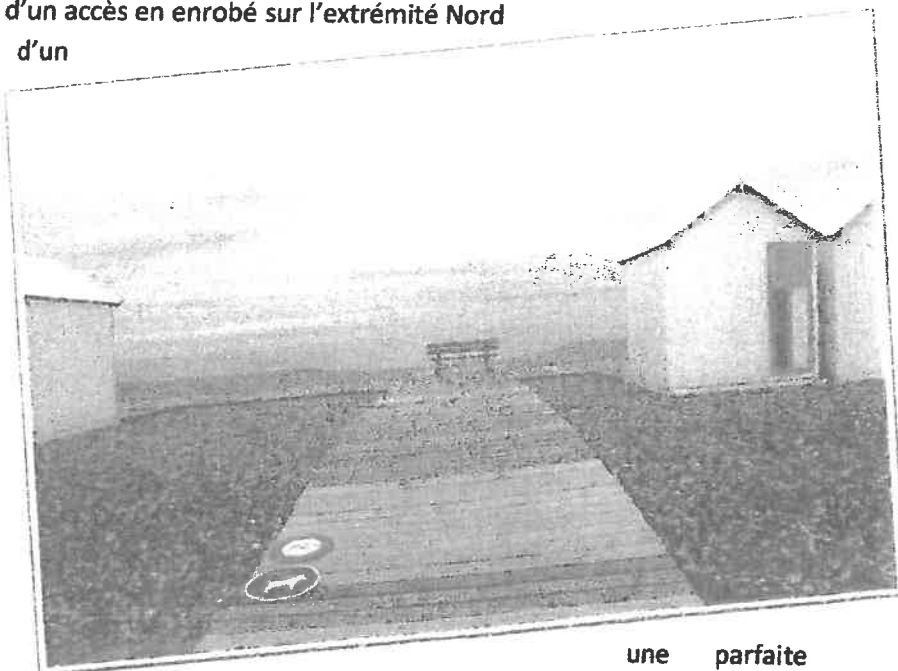
C. Les accès et services spécifiques à la plage

1. L'accessibilité à la plage

Les accès aux entrées

Les accès à la plage se font tous depuis les poches de stationnement situées le long du boulevard Sizaire. A noter la suppression d'un accès en enrobé sur l'extrémité Nord du boulevard et la création d'un sentier piéton à la place de la voie principale de circulation automobile sur le secteur Sud. Ces travaux ont été réalisés fin 2014 – début 2015, dans le cadre des mesures compensatoires à la construction des épis de défense contre la mer sur la plage (cf. carte en Annexe 3).

Les liaisons d'accès au haut de plage de galets depuis le boulevard Sizaire sont réalisées en platelage bois, ce qui assure intégration paysagère au site, et une accessibilité « pour tous » renforcée.



une parfaite
une continuité avec le chemin de plage parallèle au rivage,

Accès à l'estran

Les épis n°96 et n°99 ont été aménagés de telle sorte à permettre l'accès piéton et secours à la plage (cf. convention de gestion en Annexe 4).

Un accès à l'estran depuis le cordon naturel de galet sera également rendu praticable par un nivellement d'entretien des galets sur les zones dédiées (entre les épis 91-92, 93-94, 95-96, 97-98, 99-100)

A noter que la municipalité a engagé également, depuis 2009, des actions permettant aux personnes à mobilité réduite de fréquenter cet espace, ce qui lui a valu d'obtenir le label « Tourisme et handicap » (en cours de renouvellement).

Accès handicapés

Il existe aujourd'hui un accès handicapé à la plage, situé à proximité immédiate du poste de secours.

Cet équipement est constitué d'une structure souple (bande de roulement), sans clous, ni écharde, de 1,50m de large.

La plage est également équipée de « Tiralo » permettant l'accès à la baignade et également une cabine de plage spécialement adaptée aux personnes à mobilité réduite.

Les parkings

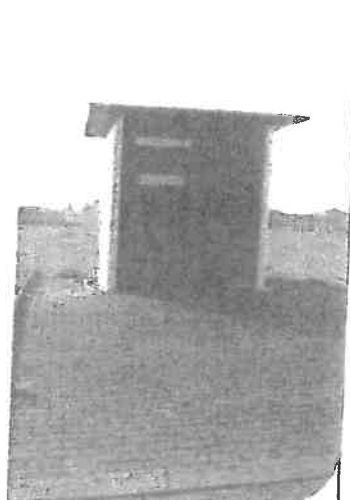
La politique d'aménagement de parkings, qui vise, bien sûr, à faciliter le stationnement pour tous mais également à éloigner les véhicules du bord de mer pour en préserver l'attractivité, se poursuit. **Egalement, une réflexion d'ensemble sur la problématique de gestion des flux automobiles et du stationnement est en cours.**

2. Les équipements spécifiques

WC publics

Les sanitaires publics sont raccordés au réseau d'assainissement de la ville. Une signalétique directionnelle depuis les accès à la plage permet de rapidement localiser ces infrastructures, toutes accessibles aux personnes à mobilité réduite. Leur localisation est présentée en **Annexe 5**.

A noter que l'offre de WC publics sera susceptible d'évoluer, notamment avec la création d'un point sanitaire au sud du boulevard (déplacement d'un WC existant).



Les douches

Trois points « douche totem » sont en fonction sur les secteurs du club de voile, de l'entrée centre ville et du boulevard sud.

Postes de secours

Pour l'heure, la plage de Cayeux-sur-Mer est équipée d'un poste de secours au droit de la place Courbet.